

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- SEANCE DU 3 MARS 2011 -

Etaient présents: M. ARRAGUAS, M. BAILLON, M. DEVILLERS, M. LAPAIRE, M. COQUELIN, M. LAÜGT, Mme MALTONE, Mme MICHEL, M. PEROT, M. ARCELIN, Mlle. BREHIER, Mlle CARVALHO, M. DEPLAT, Mlle DUWEZ, Mlle MASSON, Mlle SADOUX-GLEIZE.

Etaient représentés : Mme MANES GALLO.

Monsieur COQUELIN ouvre la séance à 9 H 15. Il précise que des mesures de filtrages ont été prises pour contrôler les accès du bâtiment de la présidence en raison de risques de blocages de la part de certains groupes d'étudiants, puis il fait un rapide tour d'horizon de l'ordre du jour.

M. LAÜGT pose la question de l'état d'avancement de l'offre de formation de notre établissement.

M. COQUELIN répond qu'elle sera présentée devant la commission de la pédagogie dans 15 jours et devant le CEVU le jeudi 24 mars. Il s'agit, pour préparer la rentrée, de trouver un juste équilibre entre l'ouverture de formations nouvelles et la suspension de certaines filières en perte de vitesse. Il ajoute que les tableaux de bord vont être transmis prochainement.

I - EXAMENS DES PROJETS FSDIE ET DEMANDES DE DOMICILIATIONS

Mme RENAUDIN commente les différents projets de demandes de subvention FSDIE des associations étudiantes présentés en commission le 16 février 2011 :

♦ **ASSOCIATION « La boîte à craies »**

- ✓ *PROJET* : Petite forme théâtrale
- ✓ *DESCRIPTION* : Spectacle « Sans TransitionS » - marionnettes.
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 550 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 435 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 250 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : La demande faite à la commission

FSDIE est trop importante par rapport au budget global du projet (79 % du budget).

♦ **ASSOCIATION « La boîte à craies »**

- ✓ *PROJET* : Petite forme théâtrale
- ✓ *DESCRIPTION* : Spectacle « Paroles de poilus »



- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 620 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 275 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 200 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet entrant dans les critères du

FSDIE.

◆ **ASSOCIATION « La boîte à craies »**

- ✓ *PROJET* : Petite forme théâtrale
- ✓ *DESCRIPTION* : Spectacle « Le bruits des os qui craquent »
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 789 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 434 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 400 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet entrant dans les critères du

FSDIE.

◆ **ASSOCIATION « La boîte à craies »**

- ✓ *PROJET* : Programmation Ciné-Club
- ✓ *DESCRIPTION* : Organisation de projections cinématographiques dans le cadre du ciné-club de Bordeaux3
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 2 400 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 1 200 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 1 200 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet très bien monté et présenté.

Mais la commission préconise de faire plus d'effort sur la communication de la programmation et l'existence du ciné-club à Bordeaux3.

◆ **ASSOCIATION « Cinétic Cinéma »**

- ✓ *PROJET* : Machines expérimentales
- ✓ *DESCRIPTION* : Organisation de projections de films expérimentaux dans différents lieux de la ville.
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 4 735 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 2 350 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 1 000 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet sur le cinéma expérimental intéressant, mais il ne se déroule pas suffisamment sur le campus.

◆ **ASSOCIATION « Babaoc »**

- ✓ *PROJET* : Voyage d'étude
- ✓ *DESCRIPTION* : Week-end en Dordogne pour les étudiants étrangers.
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 6 700 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 2 800 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 2 400 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Dans le cadre de voyage d'étude, les critères du FSDIE prévoient que l'aide demandée, ne peut être supérieure à 30 € par étudiants partants.

◆ **ASSOCIATION « U Topos »**

- ✓ *PROJET* : Les 30 Ans de la formation en urbanisme
- ✓ *DESCRIPTION* : Organisation de journées d'échanges avec des professionnels.
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 4 158 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 1 300 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 1 300 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Très bonne initiative.



◆ **ASSOCIATION « Med'oc Bordeaux »**

✓ *PROJET* : Les journées occitanes
✓ *DESCRIPTION* : Organisation de tables rondes, bals, concerts, contes sur le thème de l'Occitanie.

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 11 600 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 3 000 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 2 500 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet très ambitieux, budget élevé.

◆ **ASSOCIATION « C'est par Isic »**

✓ *PROJET* : Festival « Coupé Court »

✓ *DESCRIPTION* : Festival de courts métrages

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 9 000 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 3 000 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 2 000 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet bien construit, faisant preuve d'un renouvellement chaque année. Ne faudrait-il pas repenser les tarifs, qui freinent peut-être le public ?

◆ **ASSOCIATION « CUAAB »**

✓ *PROJET* : Journées du film algérien.

✓ *DESCRIPTION* : Projections et tables rondes autour de films algériens.

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 6 100 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 1 000 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 0 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Le projet ne semble pas réalisable compte tenu de toutes les incertitudes encore présentes dans la mise en œuvre.

◆ **ASSOCIATION « La V Magasine »**

✓ *PROJET* : La V Magasine

✓ *DESCRIPTION* : Publication du magazine.

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 6 800 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 3 000 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 2 500 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Magazine de belle facture.

L'association n'étant pas domiciliée à Bordeaux3, les membres du bureau se sont engagés à faire leur demande par écrit d'ici la fin de l'année universitaire. La subvention ne leur sera versée que sous cette condition.

◆ **ASSOCIATION « AELA (Association des étudiants en Langues étrangères) »**

✓ *PROJET* : Le Monde arabe s'invite à l'université

✓ *DESCRIPTION* : Organisation de stands, ateliers, projections, exposition sur le thème du monde arabe.

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 3 450 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 2 000 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 1 000 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet complet et bien construit.

◆ **ASSOCIATION « Tintamarre »**

✓ *PROJET* : Journal étudiant

✓ *DESCRIPTION*

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 35 200 €



✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 4 000 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 2 000 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Le budget présenté fait état de toutes les activités de l'association et n'est pas concentré sur la Publication ou la réalisation du journal.

◆ **ASSOCIATION « Biblio »**

✓ *PROJET* Publication d'une revue littéraire.

✓ *DESCRIPTION*

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 5 000 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 3 000 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 2 500 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet bien construit et communication efficace. La demande faite à la commission FSDIE est relativement importante par rapport au budget global du projet (60 % du budget).

◆ **ASSOCIATION « La Reverb' »**

✓ *PROJET* : Eco Rock

✓ *DESCRIPTION* : Organisation d'un concert à la MAC (maison des activités culturelles du CROUS)

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 1 896,96 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 500 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 0 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : La demande de subvention semble porter sur l'achat de verres consignés, relevant plus d'une dépenses de fonctionnement de l'association. Ce genre de dépenses ne rentre pas dans les critères du FSDIE.

◆ **ASSOCIATION « La Reverb' »**

✓ *PROJET* : Rocky Horror Pictures Show

✓ *DESCRIPTION* : Organisation d'une soirée concert

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 5 855 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 555 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 555 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet intéressant.

L'ASSOCIATION DOIT TOUT D'ABORD REMBOURSER LA SOMME RECUE PRECEDEMMENT POUR NON REALISATION DE L'EVENEMENT SUBVENTIONNE.

L'association n'étant pas domiciliée à Bordeaux3, les membres du bureau se sont engagés à faire leur demande par écrit d'ici la fin de l'année universitaire. La subvention ne leur sera versée que sous cette condition.

◆ **ASSOCIATION ARB3**

✓ *PROJET* : Guide-agenda étudiant Bordeaux 3

✓ *DESCRIPTION* : Réalisation d'un guide étudiant pour l'année universitaire 2011-2012.

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 7 700 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 5 500 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 4 000 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet déjà conduit, intéressant et qui fonctionne, mais la demande au FSDIE est relativement importante (71 %). La commission encourage l'association à faire de nouveau devis d'impression car ceux présentés dans le budget lui semble élevés.



◆ **ASSOCIATION « Cultiv'Action »**

- ✓ *PROJET* : Symphonie sur le parvis.
- ✓ *DESCRIPTION* : Concert du JOSEM à Bordeaux 3.
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 2 350 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 900 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 700 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet intéressant. Compte tenu

que le concert sera programmé pendant les Campulsations, la communication sera prise dans celle du festival.

◆ **ASSOCIATION « Cultiv'Action »**

- ✓ *PROJET* : TnBA hors les murs.
- ✓ *DESCRIPTION* : Partenariat avec l'ESTBA permettant la mise en place de pièce de théâtre à l'université et des ateliers.
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 1 300 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 500 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 500 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet intéressant.

◆ **ASSOCIATION « Cultiv'Action »**

- ✓ *PROJET* : Soirée Happening
- ✓ *DESCRIPTION* : Partenariat le journal Happen, pour une soirée pluridisciplinaire.
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 9 020 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 1 200 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 1 000 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet intéressant.

◆ **ASSOCIATION « Isic Rider »**

- ✓ *PROJET* : Journée de solidarité pour UNICEF, promotion des études des arts étudiants : « Rockin Share » festival
- ✓ *DESCRIPTION* : Programmation en journée et en soirée, donc les recettes seront reversées à UNICEF
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 2 498 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 900 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 900 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet bien construit et

intéressant.

◆ **ASSOCIATION « Tous Azimuts »**

- ✓ *PROJET* : Festimut
- ✓ *DESCRIPTION* : 10^{ème} édition Festival des étudiants de l'IUT Montaigne, Animation – concert, développement durable, citoyenneté
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 11 700 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 4 000 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 4 000 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Subvention accordée, sous

réserve de l'acceptation du projet par la commission de sécurité de la ville de Pessac. L'association doit se mettre en contact avec la DPIL et la DVU sur le suivi du dossier de sécurité.

◆ **ASSOCIATION « Nihon GO »**

- ✓ *PROJET* : L'orient parisien
- ✓ *DESCRIPTION* : Voyage d'étude
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 5 168 €



✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 2 000€

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 1 000€

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet intéressant, la commission conseille d'ouvrir à l'ensemble des étudiants de l'université. L'aide correspond à 600 € (30 € par étudiants partant) et 400 € pour l'exposition organisée par la suite sur l'université.

♦ **ASSOCIATION « Les stunners de Bdx3 »**

✓ *PROJET* : Association de football américain

✓ *DESCRIPTION* : participation à la ligue universitaire

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 5 488,25 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 3 534,43 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 0€

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : La commission considère que la demande ne correspond pas aux critères du FSDIE. Il s'agit principalement d'une demande d'aide au fonctionnement qui n'est pas prise en charge par le FSDIE.

La commission conseille de prendre contact avec le DAPS.

Mme RENAUDIN commente ensuite les différents projets de demandes individuelles de subvention FSDIE présentées en commission le 9 février 2011 :

♦ **NOM DU PORTEUR DU PROJET** ➔ Txomin OLAZABAL

✓ *PROJET* : Paradis d'enfer

✓ *DESCRIPTION* : Représentation de théâtre donnée en solidarité à l'association des hémophiles de France

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 3 435 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 1 000 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 1 000 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Le montant de la subvention sera accordé sous réserve que la salle de spectacle de la maison des arts soit toujours louée et non, mise à disposition gracieusement.

♦ **NOM DU PORTEUR DU PROJET** ➔ Joanna BRIBET

✓ *PROJET* : Marions-les ou taisons nous à jamais

✓ *DESCRIPTION* : Journée de sensibilisation sur le mariage homosexuel

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 850 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 500 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 500 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet très intéressant.

♦ **NOM DU PORTEUR DU PROJET** ➔ Toan NGUYEN VON

✓ *PROJET* : Saison culturelle et de coopération franc-vietnamienne à bdx3

✓ *DESCRIPTION* : Exposition, table ronde, projections

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 3 200 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 1 000 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 1 000 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet très intéressant.

♦ **NOM DU PORTEUR DU PROJET** ➔ Mamadou Kiron DIALLO

✓ *PROJET* : Accueil et information des étudiants étrangers

✓ *DESCRIPTION* :

✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 2 600 €

✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 800 €

✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 0 €

✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Projet inexistant.



♦ **NOM DU PORTEUR DU PROJET** ➔ **Ghislaine MEDJO KOUDA ZEH**

- ✓ *PROJET* : Fet'com orga
- ✓ *DESCRIPTION* : Soirée de rencontre étudiants/entreprises autour d'un repas à la Cassolette café
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 3 850 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 900 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 0 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : La commission estime que le projet ne correspond pas aux critères du FSDIE.

♦ **NOM DU PORTEUR DU PROJET** ➔ **Elhadji GUEYE**

- ✓ *PROJET* : Documentaire
- ✓ *DESCRIPTION* :
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 9 000 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 2 000 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 0 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* : Ne s'est pas présenté devant le jury.

♦ **NOM DU PORTEUR DU PROJET** ➔ **Carter CHARLES**

- ✓ *PROJET* : Soutien à Haïti
- ✓ *DESCRIPTION* : humanitaire en soutien à Haïti, exposition et conférences
- ✓ *BUDGET TOTAL DU PROJET* : 9 000 €
- ✓ *SUBVENTION DEMANDEE PAR L'ASSOCIATION* : 2 500 €
- ✓ *SOMME ATTRIBUEE PAR LA COMMISSION* : 1 250 €
- ✓ *COMMENTAIRE DE LA COMMISSION* Projets très bien monté, avec de nombreux événements sur campus de bdx3.

Mme RENAUDIN précise que le montant total des demandes se monte à 56 000.00 euros pour un montant accordé de 35 600.00 euros.

M. PIALOUX dit que le festival organisé par l'association «Tout azimut» a fait l'objet de remarques et de préconisations de la part de l'ingénieur « hygiène et sécurité » de notre université. L'occupation du site sollicité pour ce festival, près du village 5 et du SIGDU, a reçu une autorisation assortie de réserve quant à la mise en œuvre des mesures de sécurité réglementaires.

M. COQUELIN demande pourquoi ce projet ne concerne que 20 étudiants.

Mme RENAUDIN répond que ce projet est trop centré sur les étudiants en Japonais.

M. COQUELIN dit qu'il faudrait ouvrir ce type d'opérations aux étudiants d'autres universités pour les intégrer à des formations.

Mme MALTONE ajoute que cela pose le problème de la révision des critères d'attribution des aides.

M. COQUELIN au sujet du projet de l'association ARB3 d'édition d'un agenda pour les étudiants préconise un suivi de la commission.

Mme RENAUDIN répond que la commission ne se prononce pas sur le contenu du guide.



M. COQUELIN demande un contrôle financier du projet, assorti d'un bilan fourni à la commission du FSDIE, sans contrôle du contenu de l'agenda. Il ajoute que c'est un projet ambitieux destiné à regrouper un certain nombre d'information au profit des étudiants.

M. PIALOUX annonce que l'association Nihon GO n'a pas fait de demande d'aide en novembre.

M. COQUELIN dit que la demande pourra être reformulée.

Mme RENAUDIN sur les demandes individuelles précise qu'une demande de location de la maison des arts pour une représentation théâtrale pour 1000 euros a été refusée, ainsi que celles de Monsieur Mamadou Kiron DIALLO concernant l'accueil et l'information d'étudiants étrangers, de Monsieur Elhadji GUEYE sur la réalisation d'un documentaire, de Mademoiselle Ghislaine MEDJO KOU DA ZEH pour l'organisation d'un repas pour non-conformité avec les critères du FSDIE. Par contre les projets de journées de sensibilisation sur le mariage homosexuel de Mademoiselle BRIBET et de soutien humanitaire à Haïti de Monsieur Carter CHARLES ont été jugé très intéressants et ont obtenu une aide.

M. COQUELIN demande s'il y a d'autres questions et propose de passer aux votes.

Projets de demandes de subvention FSDIE des associations étudiantes présentés en commission le 16 février 2011.

Ne prend pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	17

➔ Les projets de demandes de subvention FSDIE des associations étudiantes présentés en commission le 16 février 2011 sont adoptés à l'unanimité.

Projets de demandes individuelles de subvention FSDIE présentées en commission le 9 février 2011.

Ne prend pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	17

➔ Les projets de demandes individuelles de subvention FSDIE présentées en commission le 9 février 2011 sont adoptés à l'unanimité.

M. PIALOUX pose le problème de la répartition des masses du FSDIE.

M. COQUELIN répond qu'un groupe de travail, le plus ouvert possible, comprenant des membres du CEVU et de la commission de la pédagogie décidera de la révision des critères d'attribution des aides du FSDIE pour y intégrer l'aide sociale.

Mme TEMPLIER rappelle la situation du service social des universités depuis que le CROUS refuse l'accès aux aides financières qu'il gère. Cette décision unilatérale laisse aux seules assistantes sociales du CROUS la possibilité d'utiliser ces aides. Il serait important de retrouver la part sociale du FSDIE pour aider les étudiants qui ne sont plus pris en charge par le CROUS.



M. PIALOUX dit que depuis l'abrogation de la circulaire sur l'attribution du FSDIE nous sommes face à un vide juridique. Progressivement, les aides sociales ont disparu du FSDIE. Certaines universités n'ont pas suivi la circulaire. Le Fond National d'Aide d'Urgence devrait prendre le relais.

M. PERROT ajoute que l'abrogation du texte donne une grande autonomie aux universités pour affecter les crédits du FSDIE aux aides sociales.

M. COQUELIN poursuit l'ordre du jour et redonne la parole à Mme RENAUDIN.

Mme RENAUDIN présente les demandes de domiciliation à Bordeaux 3 des associations suivantes qui avaient déposé un dossier devant la commission de domiciliation : THEÂTRE DES HORIZONS, INTERTROPIC, PETITES BOUSSOLES, JIU AI CHINA, FRICTIONS, AELA. Chaque association a présenté son projet puis la commission a délibéré, il a été décidé de donner un avis favorable aux associations suivantes : LES PETITES BOUSSOLES, FRICTIONS, JIU AI CHINA. Elle ajoute qu'AELA était déjà domiciliée.

M. COQUELIN dit que la domiciliation d'une association est indispensable pour bénéficier de subvention FSDIE.

M. PIALOUX dénonce l'ambiguïté qui existe entre le texte du FSDIE et la charte sous réserve de demande de domiciliation à Bordeaux 3.

M. COQUELIN propose de passer au vote sur les demandes de domiciliation.

Ne prend pas part au vote :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	17

➤ Les demandes de domiciliations des associations Les petites boussoles, Frictions, Jiu ai china, sont adoptées à l'unanimité.

II - POINT SUR LES PROCEDURES PROFESSEURS INVITES

M. COQUELIN signale au conseil le gel d'un poste de professeur invité. Cette procédure permet de faire venir dans notre université des enseignants, pour prendre en charge des heures inscrites dans les formations sur la base des maquettes. Malgré les précautions prises, un grand nombre de professeurs invités en arrivant dans notre établissement ne savent pas quels cours ils doivent assurer. Le non-respect de la procédure nous conduit à geler un poste sur les deux actuellement disponibles équivalents à 24 mois. Le processus de saturation des emplois entraîne des dépenses et cette mesure, qui va nous permettre de faire des économies, sera présentée au Conseil d'Administration du 4 mars. Le poste restant devra être utilisé à bon escient. Question difficile et douloureuse.

III - POINT SUR LE DOSSIER D'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

M. COQUELIN rappelle, en faisant référence à la Commission de la pédagogie du 18 février 2011, qu'en vue de l'organisation du séminaire Evaluation des enseignements par le PRES le 1^{er} mars, une démarche de relance de l'évaluation des enseignements est intervenue à Bordeaux 3 à partir du mois de janvier. Cette évaluation des enseignements est



une obligation réglementaire pour les universités et elle figure dans le projet de contrat quinquennal. Un comité de pilotage a été constitué sous l'autorité du VP CEVU pour une mise en route à la rentrée universitaire 2011. D'ici-là, une appropriation du processus par l'ensemble de la communauté s'avère indispensable. En effet, Bordeaux 3 a connu deux années d'expérimentation d'évaluation, peu satisfaisante, avec un faible retour de réponses dès la seconde année. Le groupe de pilotage doit donc concevoir en 2011 une approche appropriée à l'établissement, inscrite dans la Déclaration des principes de l'évaluation des enseignements à l'université Michel de Montaigne proposée à la discussion de la Commission de la pédagogie. Cette Déclaration sera présentée en CEVU à titre complémentaire de la Charte de l'évaluation des enseignements du PRES afin de prévoir, pour son application locale, le volontarisme de la démarche et la confidentialité des résultats pour les enseignants. Le comité a été confronté au retour critique des expériences qui ont eu lieu les deux années où une évaluation a été pratiquée à Bordeaux 3, puis s'est ouvert aux pratiques de l'université de Rouen – rapportée par Mlle Séverine GROULT et a échangé par visioconférence le 31 janvier dernier avec le VP du CEVU de l'UPPA et la responsable ODE, ce contact ayant permis de relever des pratiques particulièrement rodées et performantes à l'UPPA. L'esprit et les pratiques de l'UPPA ont donc largement inspiré le texte de la Déclaration des principes de l'évaluation des enseignements proposés à la discussion de la Commission de la pédagogie. Un groupe de travail sera chargé de définir, après les vacances d'hiver, les modalités de mise en place technique de l'évaluation à Bordeaux 3, sous la conduite de Martine TISSOT, directrice administrative des études.

Il comprendra, les membres de la commission pédagogie, un enseignant volontaire par UFR et pour les instituts, le responsable du pôle études des UFR et la responsable administrative des instituts, la responsable de l'observatoire étudiant.

Les membres de la Cellule ingénierie, de la Direction informatique, de la Direction générale des services, les Enseignants susceptibles d'avoir directement expérimenté des méthodes d'évaluation seront invités. Le groupe de travail proposera au VP CEVU, afin de les présenter aux instances de l'établissement en juin ou juillet 2011, en soutien à la Déclaration des principes de l'évaluation, la définition du niveau requis pour l'évaluation, l'outil technique adopté pour livrer aux enseignants les moyens de concevoir leur enquête, une série de questions-types élaborées pour l'établissement concernant l'environnement des études (moyens documentaires, moyens TICE, conditions matérielles des enseignements, etc), le calendrier de mise en œuvre. Selon la philosophie proposée par le Comité de pilotage exprimée dans la Déclaration des principes de l'évaluation, l'établissement décide de se donner, une obligation de moyens et non de résultats immédiats par rapport à la contrainte réglementaire. Il souhaite livrer aux enseignants intéressés une banque de données de questions et un accompagnement méthodologique pour qu'ils recueillent le ressenti et les attentes des étudiants par rapport aux objectifs et aux réalités de leur formation. Il relèvera par contre de sa responsabilité de prévoir des plans d'action pour l'amélioration des conditions d'études, selon les difficultés rapportées dans le questionnaire « environnement pédagogique ».

Mme TISSOT ajoute qu'après sa constitution, le groupe de travail va proposer d'ici le mois de juin un calendrier aux enseignants volontaires de la commission de la pédagogie. Ce groupe de travail, au vue des échanges avec l'université de Pau va créer un système d'accompagnement pour les enseignants assortie d'une aide technique en amont et en aval, en liaison avec le bureau ingénierie et coordination des formations, avec la mise en place d'un guide et d'une feuille de route.

M. COQUELIN rappelle que la première expérience d'évaluation des enseignements s'est heurtée à une forte résistance et le taux de retour a été faible. Tout en réaffirmant fortement le principe de confidentialité, il dit qu'il s'agit désormais de convaincre les indécis et les réticents, et de partir sur la base du volontariat. Il pense qu'il faut mettre en place un soutien logistique pour formaliser la question de l'évaluation comme un élément du dialogue entre équipes pédagogiques et étudiants par et pour les enseignants. La conception des



questionnaires devra être faite par les enseignants, avec en amont accompagnement, et en aval un appui de la cellule ingénierie. Il termine en demandant s'il y a des remarques.

Mme MALTONE demande l'ouverture d'un large débat sur la question.

M. COQUELIN se dit d'accord pour une ample concertation qui permettra d'amender un projet qui va évoluer.

M. BAILLON pose la question du calendrier proposé. Il pense que sa mise en place à la rentrée est trop rapide.

M. COQUELIN souhaite que l'on prenne le temps de déterminer si l'on doit se doter de moyens autres que le logiciel Sphynx. L'UPPA utilise un outil très performant qui permet, avec une mise en œuvre simplifiée, l'exploitation des résultats par l'enseignant.

M. BAILLON dit qu'il faudra prendre le temps de former les enseignants. Il ajoute que cet empilement de nouvelles propositions qui arrivera dans un contexte difficile pourrait être mal vécu. Il faudrait savoir où en est l'UPPA.

M. COQUELIN répond que rien ne sera imposé et qu'il s'agira surtout de maîtriser la charge de travail.

M. ESCADAFAL précise que l'on n'est pas dans une nécessité impérieuse et qu'il s'agit de se mettre en conformité avec la réglementation. Il y a des collègues qui y sont favorable.

Mme MALTONE voudrait connaître les retombées de l'évaluation des enseignements dans les autres universités et l'exploitation des résultats. Elle se dit pour la mise en place d'un questionnaire unique à condition qu'il soit objectif et contre un questionnaire par discipline et sur le contenu des cours.

M. COQUELIN répond que nous sommes les seuls à ne pas avoir mis en place une politique d'évaluation alors que nous en avons l'obligation légale. L'utilisation de cette évaluation nécessitera un travail d'élaboration car nous devons nous doter d'un outil qui préserve la liberté d'enseigner.

Mme TISSOT ajoute que les questionnaires sur les retours d'expérience montrent qu'il faut proposer un outil associé à une démarche conforme au besoin des enseignants. Le Bureau ingénierie aura rôle important pour aller plus loin dans le dialogue.

M. PERROT dit que l'on ne doit pas juger en tant que consommateur.

M. ESCADAFAL pense qu'il ne faut pas trop s'attacher à la forme du process. Les étudiants ont des attentes. Il faut dédramatiser le rapport à la pertinence de la pédagogie et profiter de la souplesse offerte par un outil adapté.

M. COQUELIN dit qu'il faudra que le questionnaire ne soit pas trop long avec un taux de retour fiable.

Mme MALTONE pense qu'investir dans un logiciel très couteux n'est pas la priorité.

Mme MALGOUYAT demande comment faire pour améliorer nos formations s'il y a peu de réponse à l'évaluation.

M. COQUELIN dit que c'est le groupe de travail qui répondra à ces questions.



Mlle DUWEZ ajoute que cela emmènera les étudiants à s'interroger sur la formation qu'ils reçoivent.

Mme MALGOUYAT précise qu'à Brest en 1997, une évaluation des enseignements avait été mise en place, mais les résultats n'avaient pas été exploités.

M. COQUELIN dit que les personnes désirant participer au groupe de travail s'inscriront auprès de Mme TISSOT. Il regrette qu'il y ait encore de fortes réticences sur le fond de la mise en place de la réforme de la deuxième session d'examens et sur le calendrier de la part des étudiants et des enseignants. Il se félicite pourtant du grand consensus qui se dégage autour du désir de réflexion commune sur la notion de contrôle des connaissances. Pour convaincre les membres du CEVU, il sera nécessaire de formuler de nouvelles propositions d'expérimentation sur des espaces très réduits à la rentrée 2011.

M. BAILLON dit qu'il y aurait des calendriers décalés.

M. COQUELIN répond par l'affirmative pour des disciplines comme la Géographie, les Arts Plastiques et le Théâtre.

M. BAILLON ajoute que ce sont des chantiers qui risquent de faire débat en 2012.

Mme MALGOUYAT pense qu'il faut avancer particulièrement sur la refonte du régime dispensé.

M. COQUELIN conclut en affirmant qu'il faut poursuivre notre effort car l'enjeu est très important.

IV - QUESTIONS DIVERSES

M. COQUELIN dit qu'en ce qui concerne le projet de réformes des modalités de contrôle et de son calendrier l'établissement s'achemine vers une mise en place progressive. Il signale également qu'une CTP consacrée à la campagne d'emploi BIATOS suit ce CEVU.

En l'absence de questions et l'ordre du jour étant épuisé, M. COQUELIN lève la séance à 11 H 40.

Le Président,

Patrice BRUN